

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

## 200 000 Bas-Normands vivent seuls



### REPÈRES

**2,3** : c'est le nombre moyen d'habitants par logement, en Basse-Normandie comme au niveau national. C'est un demi de moins que vingt ans plus tôt.

**27 000** : c'est le nombre supplémentaire de Bas-Normands vivant seuls dans leur logement, par rapport à 1999. Fragilisation des couples et vieillissement de la population se combinent pour expliquer cette progression de 16 % en six ans.

**29%** : c'est la proportion de couples sans enfant parmi les ménages bas-normands. Ils sont aujourd'hui aussi nombreux que les couples avec enfant(s). En effet, la génération du baby-boom a désormais des enfants en âge de quitter le domicile parental et retrouve ainsi sa vie de couple.

**16** : c'est le pourcentage d'enfants bas-normands de moins de 25 ans vivant avec un seul de leurs parents. Encore inférieur à la moyenne nationale, il a cependant crû de 3 points en seulement six ans.

**1,9** : c'est le nombre moyen d'enfants vivant au sein des familles bas-normandes en couple. La raréfaction des familles nombreuses participe à sa diminution.

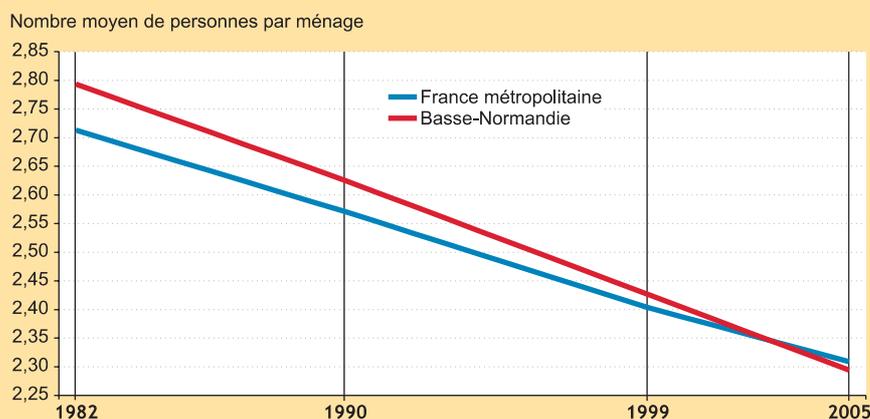
Début 2005, la population des Bas-Normands se répartit dans 612 000 résidences principales, constituant ainsi autant de ménages. Avec 2,3 occupants par logement, soit un demi de moins qu'une vingtaine d'années auparavant, la région a désormais rejoint la moyenne nationale.

Loin d'être une nouveauté ou même une spécificité régionale, cette réduction de la taille des ménages traduit

une tendance de fond en rapport avec l'évolution des modes de vie et l'allongement de la durée de la vie. Elle est cependant particulièrement sensible en Basse-Normandie. Entre 1999 et 2005, il n'y a guère que le Nord et le Nord-est de la France à avoir connu une baisse aussi forte.

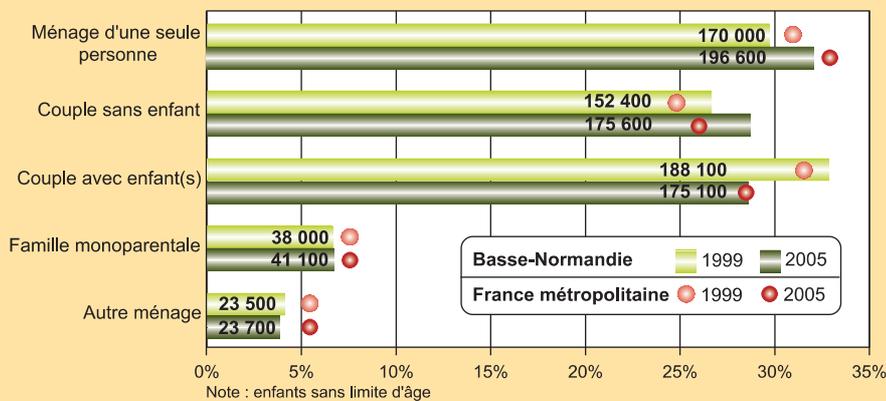
La diminution de la taille moyenne des ménages par rapport à 1999 s'explique essentiellement par l'accroissement du

### Evolution de la taille moyenne des ménages



Source : Insee, Recensements de la population - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006  
Champ : population des ménages

## Répartition des ménages bas-normands selon le type



Source : Insee, Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006  
Champ : population des ménages

nombre de personnes seules (+ 16 %) et de couples sans enfant (+ 15 %). Les familles monoparentales ont généralement moins d'enfants à charge que les familles en couple (1,6 contre 1,9). Leur nombre progresse de + 8 % alors que le nombre de couples avec enfant(s) diminue (-7 %).

## Un Bas-Normand sur sept habite seul

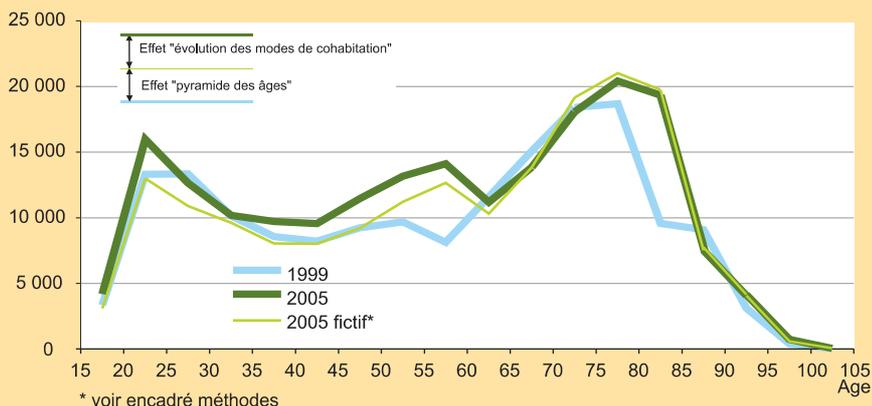
En 2005, 14 % de la population bas-normande, comme au niveau national, vit seule (soit 2 points de plus qu'en 1999). Ils sont au total 77 500 hommes et 119 100 femmes, soit 26 600 de plus qu'en 1999.

Si le vieillissement de la population explique une partie importante de cette augmentation (plus on est âgé, plus la probabilité de vivre seul s'accroît), l'évolution des modes de cohabitation joue un rôle au moins aussi important. A tous les âges, ou presque, les Bas-Normands vivent en effet de plus

en plus fréquemment seuls. Si l'effet reste assez modéré pour les femmes, il est marqué chez les hommes avant 30 ans (départ plus précoce du domicile parental, mise en couple plus tardive) et au-delà de 35 ans.

Le nombre de personnes seules a ainsi fortement augmenté chez les 35-60 ans. Jusqu'à 50 ans, l'évolution des modes de cohabitation joue à plein, notamment pour les hommes. Les séparations de couple sont plus fréquentes, et la mère obtenant plus souvent la garde des enfants, des pères se retrouvent seuls. Au-delà de 50 ans, l'effet des transformations du mode de vie tend à s'estomper et c'est alors la démographie qui produit ses conséquences. Ainsi, si les personnes seules de 55-60 ans sont plus nombreuses qu'en 1999, c'est surtout parce que les générations nombreuses nées au lendemain de la guerre atteignent cette tranche d'âge en 2005. De même, le nombre de personnes seules de 60-75 ans a diminué parce qu'elles appartiennent aux classes dites creuses de la guerre et d'avant-guerre. Ce

## Population des personnes seules par âge



Source : Insee, Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006  
Champ : population des ménages



## MÉTHODE

### Sources

Les chiffres de population indiqués ici prennent en compte les résultats issus de la collecte des enquêtes de recensement des années 2004, 2005, 2006 et 2007. Ce sont des estimations qui n'ont aucune valeur légale. Les chiffres de population légale seront établis fin 2008 et publiés au Journal Officiel. Par la suite, la nouvelle méthode de recensement permettra d'actualiser chaque année les populations légales.

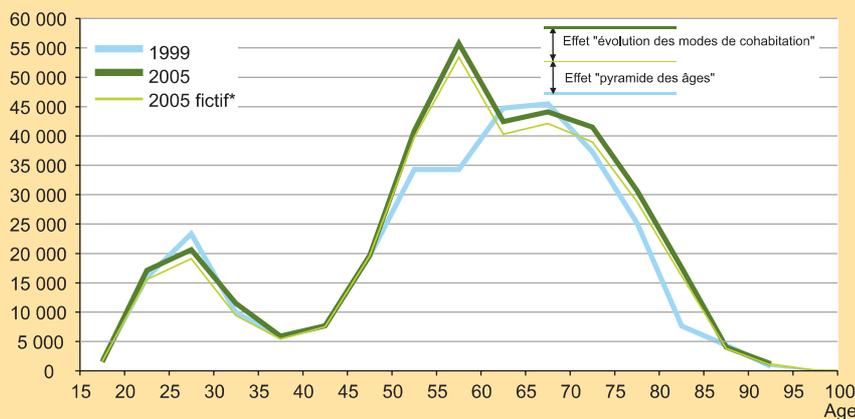
L'analyse des structures familiales au niveau régional porte sur le seul champ de la population des ménages, la collecte concernant les communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) étant encore partielle. Cette analyse est basée sur les enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, soit une situation estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### Mesure des effets "évolution des modes de cohabitation" et "pyramide des âges"

Deux facteurs peuvent expliquer l'évolution du nombre de ménages entre 1999 et 2005. Le premier, démographique, est appelé effet "pyramide des âges" (exemple des personnes âgées vivant fréquemment seules : si leur nombre augmente, les personnes seules seront aussi plus nombreuses). Le deuxième, plus sociologique, est lié à l'évolution des modes de cohabitation (exemple : les séparations de couple étant plus fréquentes, le même nombre de ménages se répartira différemment d'une période à l'autre entre personnes seules, couples avec ou sans enfant et familles monoparentales). Pour mesurer l'influence de ces deux facteurs, il a été défini une population fictive pour 2005, à mode de cohabitation constant (à chaque âge et pour chaque sexe, a été appliquée à la population globale constatée de 2005 la répartition entre les différents types de ménage observée en 1999). L'écart entre la population réelle 2005 et la population fictive 2005 mesure l'effet "pyramide des âges", la différence entre la population fictive 2005 et la population réelle 2005 rend compte de l'effet "évolution des modes de cohabitation".



### Population des adultes vivant en couple sans enfant par âge



\* voir encadré méthodes

Source : Insee, Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006  
Champ : population des ménages

n'est pas du tout le cas des 75 ans et plus, à l'origine de 43 % de la hausse du nombre de personnes vivant seules dans la région. Sous l'effet du vieillissement de la population, leur nombre progresse rapidement. Or c'est à ces âges que l'on vit le plus souvent seul à son domicile : c'est le cas de 44 % des plus de 75 ans. Leur espérance de vie étant plus élevée, les femmes constituent la grande majorité (83 %) de cette classe d'âge.

### De plus en plus de couples sans enfant

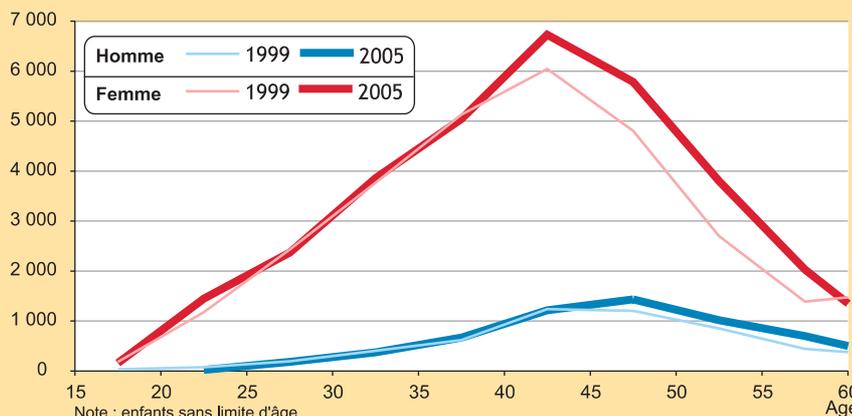
Les couples sans enfant au domicile sont plus fréquents en Basse-Normandie qu'en France métropolitaine (29 % des ménages contre 26 %) et sont désormais aussi nombreux que les couples avec enfant(s). Dans la région, leur nombre a progressé de 15 % entre 1999 et 2005 (+ 23 200). Deux facteurs principaux sont en cause.

D'une part, les enfants des nombreux baby-boomers nés entre 1945 et 1950 atteignent l'âge de quitter le domicile parental et de nombreux couples jusque là avec enfant(s) se retrouvent à deux dans leur logement. D'autre part, au-delà de 55-60 ans, les Bas-Normands tendent à vivre plus longtemps en couple qu'en 1999 : l'espérance de vie progressant, notamment pour les hommes, le veuvage intervient ainsi de plus en plus tardivement.

### Le développement de la monoparentalité

Alors que la tendance s'est stabilisée au niveau national, les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au domicile sont de moins en moins nombreuses dans la région. Pourtant, la famille monoparentale est en essor : en 2005, elles sont 4 000 de plus qu'en 1999, les couples avec enfants étant 12 000 de

### Population des parents de famille monoparentale par âge et par sexe



Note : enfants sans limite d'âge

Source : Insee, Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006  
Champ : population des ménages



## ZOOM

### Trente mille habitants de plus qu'en 1999

La Basse-Normandie compte 1 453 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 31 000 de plus qu'au recensement de 1999.

Sa population a donc progressé de 0,27 % en moyenne par an principalement du fait d'un excédent des naissances sur les décès. Les arrivées dans la région sont à peine plus nombreuses que les départs.

Cet accroissement annuel est moindre qu'au niveau national (+ 0,65 %) et proche de celui de la Haute-Normandie. Cependant, la situation de la Basse-Normandie est plus favorable dans la mesure où le solde migratoire est négatif pour la Haute-Normandie. En Bretagne et dans les Pays de la Loire, la population des ménages augmente beaucoup plus vite grâce à de forts excédents migratoires à l'origine d'une progression respective de population de 0,64 et 0,45 %.

L'accroissement de la population régionale depuis 1999 est imputable pour deux tiers au Calvados et pour un tiers à la Manche. La population du Calvados progresse uniquement grâce un surplus des naissances sur les décès tandis que dans la Manche, l'excédent naturel se conjugue à un solde migratoire positif. A l'inverse, la population de l'Orne a très peu varié depuis 1999, son solde naturel légèrement positif étant compensé par un déficit migratoire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Calvados représente 46 % du poids démographique de la région.

### Population départementale au 1<sup>er</sup> janvier 2006

	Population	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)
Calvados	666 500	0,40
Manche	489 500	0,24
Orne	293 000	0,02

Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimation de la population de 1999 au 1<sup>er</sup> janvier 2006

### Nombre moyen d'enfants de moins de 25 ans au domicile selon le type de famille

		1999	2005
Couples avec enfant(s)	Basse-Normandie	1,96	1,89
	France métropolitaine	1,92	1,88
Familles monoparentales	Basse-Normandie	1,67	1,66
	France métropolitaine	1,62	1,62

Source : Insee, Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Champ : population des ménages

moins. Ainsi, les enfants de moins de 25 ans vivent de plus en plus souvent avec un seul de leurs parents : c'est le cas de près de 16 % d'entre eux en 2005, contre 13 % en 1999. Malgré un rattrapage, cette proportion reste cependant toujours inférieure à la moyenne nationale (17,5 %).

Cette évolution touche aussi les plus jeunes : en 2005, 11 % des enfants de moins de 6 ans connaissent cette situation, contre 9 % en 1999. Les ruptures semblent donc intervenir de plus en plus rapidement au sein des couples. Pour autant, les parents seuls ont le

plus souvent plus de 40 ans. Enfin, comme au niveau national, les mères ont plus fréquemment la garde des enfants que les pères : 84 % des parents seuls sont des femmes. C'est encore plus vrai des jeunes enfants de moins de 6 ans vivant avec un seul parent : dans neuf cas sur dix, c'est avec leur mère.

avec enfant(s) sont en effet de moins en moins nombreux depuis 1999 et cette évolution du mode de vie affecte les Bas-Normands à tous les âges. De surcroît, ces familles abritent en moyenne moins d'enfants de moins de 25 ans qu'auparavant : seulement 1,89 en 2005, contre 1,96 six ans plus tôt. La région est toute proche désormais de la moyenne nationale. Les familles nombreuses (3 enfants ou plus hébergés), notamment, se font de plus en plus rares : elles ne représentent plus que 20 % des couples avec enfants, contre 22 % en 1999. Là encore, la situation régionale se «normalise» puisque l'écart avec le niveau national, de 2 points en 1999, est inférieur à 1 en 2005.

Malgré ces évolutions, près de la moitié (48%) de la population bas-normande vit encore au sein d'un couple avec enfant(s), comme parent ou comme enfant.

### Le recul de la famille "traditionnelle"

Jean-Benoît MASSIF  
Insee

La figure «traditionnelle» de la famille est en revanche en recul : les couples



#### DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle  
14052 CAEN CEDEX 4  
Tél. : 02.31.15.11.00  
Fax : 02.31.15.11.80

[www.insee.fr/basse-normandie](http://www.insee.fr/basse-normandie)

Directeur de la publication :  
Michel GUILLEMET

Service études et diffusion :  
Sophie DESTANDAU

Rédacteur en Chef :  
Pascal CAPITAINE

Secrétaire de Rédaction :  
Charles DESFOREST

Composition PAO :  
Estelle MESNAGER

Crédit photos :  
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche ;

Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02.31.15.11.14

© INSEE 2008



## DE QUOI PARLE-T-ON ?

### Ménages et types de ménages

Un "**ménage**" est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Dans le cas d'un unique occupant, on parle de "**personne seule**".

La définition d'une "famille" et des "enfants" au sens du recensement renvoie à cette notion de "ménage", c'est-à-dire de cohabitation dans un même logement.

Une "**famille**" est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé, soit d'un couple, homme et femme, mariés ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants (on parle alors de "**famille monoparentale**"). En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé.

Pour être comptabilisé comme "**enfant**" d'un couple ou d'une famille monoparentale, un individu ne doit avoir ni conjoint ni enfant. Il doit vivre dans le même ménage qu'au moins l'un de ses parents. Son âge n'entre pas en ligne de compte.

Un "**couple**" est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement.

Un "**couple avec enfants**" est un couple qui abrite dans son logement un ou plusieurs enfants (au sens du recensement) dont l'un au moins des conjoints est le parent. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera donc compté parmi les "**couples sans enfant**".

### Age

L'âge pris en compte est l'âge révolu, c'est-à-dire celui atteint à la date du recensement.